



République Française
MAIRIE DE PRUNAY-EN-YVELINES

PLAN DE FINANCEMENT

Annexe à la délibération D.C.M 42/2026 du 12/05/2026

	Opération	Cout HT	Montant subventionnable	Financement du Département dans le cadre des amendes de police	Reste à charge de la commune HT
1	Aménagement piétonnier aux abords de l'école, Campagne de marquage au sol aux abords de l'école pour sécuriser le cheminement des écoliers, Aménagement de stop à différents endroits de la commune Installation de panneaux d'entrée et sortie de ville	11 058,20 € HT	11 058,20 € HT	8 846,56 €	2 211,64 €

Pour extrait certifié conforme
Prunay-en-Yvelines,
Le 12 mai 2026
Le Maire,
Jean-Louis CHAPART



Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération conforme aux décisions prises par le Conseil Municipal.

-Publiée par affichage à la porte de la Mairie le

1 8 MAI 2026

-Transmise au contrôle de légalité de la Préfecture le

1 8 MAI 2026